

Procès-verbal – AG du 18 avril 2024

Salon Energissima – 1630 Bulle

Présidence :	M. Yvan Chappuis, Co-Président
Membres présents :	26 membres, selon liste des présences
Membres excusés :	14 membres, 21 invités
Invités présents :	M. Alain Chappuis, M. Michel Graber, M. Pedro Lopez, M. Eric Pichonnaz, M. David Valterio, M. Germain Wicht
Secrétariat :	Mme Laura Simonet

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023
3. Rapport des Co-Présidents
4. Rapport du Président de l'AFCID
5. Effectif des apprenti-e-s dans les différentes professions
6. Comptes 2023
7. Budget et cotisations 2024
8. Admissions / démissions
9. Elections statutaires
 - 9.1 Election du comité pour la période 2024 à 2026 (3 ans)
 - 9.2 Vérificateurs des comptes
10. OMPr – Observatoire des Marchés Publics romands
11. Divers
 - 11.1 Propositions individuelles
 - 11.2 AG 2025 – Propositions des membres pour une visite

1 Souhais de bienvenue

M. Yvan Chappuis, co-président, ouvre l'assemblée générale à 18h45 et salue les membres et les invités présents. M. Chappuis prie également d'excuser la présence de M. Jacques Spicher, co-président. En tant que membre du comité d'Energissima, il est actuellement occupé dans le cadre de l'accueil de M. Claude Nicollier.

La convocation avec l'ordre du jour a été envoyée en date du 18 mars 2024 selon les délais statutaires.

Aucune question n'est soulevée.

Messieurs Dario Bersiga et Nicolas Messerli sont nommés scrutateurs. Ils sont remerciés pour leur disponibilité.

Seuls les membres ont le droit de vote. Ils sont au nombre de 26. La majorité absolue s'élève à 14 voix.

2 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Les remerciements d'usage sont adressés à sa rédactrice.

3 Rapport des Co-Présidents

M. Yvan Chappuis demande tout d'abord une minute de silence pour Monsieur Jacques Ayer, architecte membre de l'AFMC, qui nous a quitté bien trop vite en septembre 2023.

Le président, M. Yvan Chappuis donne lecture de son rapport annuel des co-présidents. Il est annexé au présent procès-verbal.

4 Rapport du Président de l'AFCID

M. Pascal Engler, président de l'AFCID, donne lecture de son rapport. Il est annexé au présent procès-verbal.

5 Effectif des apprentis dans les différentes professions

M. Yvan Chappuis présente les effectifs des apprentis des professions dans le tableau récapitulatif ci-après :

FORMATION DES APPRENTIS (E)										
Apprentissage de	Années EFA								Contrats futurs	
	2024		2025		2026		2027		2028	
	F	D	F	D	F	D	F	D	F	D
Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC (64616)	4	3	3	0	5	1	5	0	0	0
Projeteur en technique du bâtiment ventilation CFC (64617)	2	0	2	0	1	0	1	0	0	0
Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC (64618)	4	0	1	2	1	1	2	1	0	1
Planificateur-électricien CFC (64505)	4	0	9	0	3	0	2	0	0	0
Dessinateur CFC, option architecture (64008) + (64014)	18	6	33	5	26	7	26	10	14	4
Dessinateur CFC, option génie civil (64009) + (64015)	14	2	9	0	13	3	16	1	2	1
TOTAL	46	11	57	7	49	12	52	12	16	6
TOTAL GENERAL	246								22	

M. Yvan Chappuis commente ce tableau en mentionnant qu'il y a très peu de projeteurs CVS-E. Les dessinateurs CFC avec option architecture sont en légère baisse et une légère hausse est constatée chez les dessinateurs CFC avec option génie civil.

6 Comptes 2023

Mme Laura Simonet , secrétaire patronale présente et commente les comptes 2023. Elle passe en revue le compte de résultat. Le total des produits s'élève à CHF 61'868.00 ; le total des charges se monte à CHF 73'490.--. L'exercice 2023 boucle avec une perte de **CHF 11'622.00** qui est déduite du compte capital. Au 31 décembre 2023, la fortune de l'association s'élève à **CHF 82'539.40**.

Mme Laura Simonet rappelle que les produits sont amplifiés grâce à l'augmentation des cotisations. Les charges sont également en hausse en raison de l'organisation de la sortie à Rotterdam, sortie qui a lieu chaque 3-4 ans.

M. Christophe Demierre et M. Sacha Brühlhart ont vérifiés les comptes 2023. M. Christophe Demierre donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et demande à l'assemblée générale de ce jour d'accepter les comptes 2023, tels qu'ils viennent d'être présentés, de donner décharge au comptable de l'UPCF, à la secrétaire patronale, ainsi qu'au comité avec les remerciements d'usage et de décharger de leur mandat les vérificateurs des comptes de l'exercice écoulé.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, les comptes 2023 et le rapport des vérificateurs.

7 Budget et cotisations 2024

Mme Laura Simonet présente et commente le budget 2024 qui prévoit un bénéfice de **CHF 990.00**. Aucune particularité n'est annoncée au niveau des produits et des charges.

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2024.

Cotisations 2024

Les cotisations ont été augmentées en 2023. Le comité propose de les maintenir au même tarif :

Finance d'entrée : CHF 300.00 (inchangée)

Cotisation de base de CHF 400.00 par bureau +

- ⇒ **Bureau de 1 à 3 personnes : + CHF 100.00** soit un total de CHF 500.00
- ⇒ **Bureau de 4 à 7 personnes : + CHF 200.00** soit un total de CHF 600.00
- ⇒ **Bureau de 8 à 15 personnes : + CHF 400.00** soit un total de CHF 800.00
- ⇒ **Bureau de 16 personnes et plus : + CHF 600.00** soit un total de CHF 1'000.00

Les règles suivantes sont déterminantes pour le calcul de la cotisation :

- Toutes les personnes travaillant dans un bureau sont comptées, sauf les apprentis.
- Chaque personne travaillant à temps partiel est comptée pour 1 personne, quel que soit son taux d'occupation.
- Les propriétaires de bureau qui sont membres comme personne physique paient également pour le nombre de personnes dans leur bureau.

Au cas où plusieurs copropriétaires d'un bureau sont membres comme personne physique, ils paient chacun CHF 400.00, mais une seule fois pour le nombre de personnes dans le bureau.

Monsieur Yvan Chappuis rappelle l'importance d'avoir des membres au sein de l'association et demande à chacun de faire un peu de publicité.

Le comité propose d'accepter le tarif des cotisations pour l'année 2024.

L'assemblée accepte à l'unanimité le tarif pour les cotisations 2024.

8 Admissions / Démissions

Admissions :

- aaag architectes sàrl 1700 Fribourg
- Dessein Architecture Sàrl 1470 Estavayer-le-Lac

Les admissions sont acceptées à l'unanimité par applaudissement.

Démissions :

- EGA2 1635 La Tour-de-Trême
- Georges Hayoz atelier d'architecture SA 1700 Fribourg
- Bureau d'ingénieurs civils Jean-Jacques Métrailler 1700 Fribourg
- Atelier d'architecture André Vonlanthen SA 1754 Avry-sur-Matran (Exclusion)

L'assemblée prend acte de ces démissions.

Mutation

- SEGC Ingénieurs conseils SA → Pini Groupe SA, succursale de Fribourg

L'assemblée prend acte de cette mutation.

9 Elections statutaires

Election d'un nouveau membre au comité

Le comité de l'association est ravi d'annoncer la candidature de Mme Delphine Waeber de GDW Architectes SA à Romont.

Mme Delphine Waeber prend la parole et se présente brièvement : GDW Architectes SA à Romont est un bureau composé de trois associés.

Mme Delphine Waeber est élue à l'unanimité.

9.1 Election du comité pour la période 2024 à 2026 (3 ans)

Le comité doit être intégralement réélu pour la période 2024-2026 (3 ans). Pour simplifier les démarches, il est proposé de réélire intégralement le comité pour cette période. Il s'agit de (dans l'ordre alphabétique) :

- Eric Anstett
- Isabelle Baiutti
- Dario Bersiga
- Yvan Chappuis
- Pascal Engler
- Fabrice Henninger
- Christophe Pulver
- Maurice Sclipa
- Jacques Spicher
- Delphine Waeber

Le comité est élu à l'unanimité.

La co-présidence de l'association est assurée par Messieurs Yvan Chappuis, Pascal Engler et Jacques Spicher. Ils se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans.

Les trois co-présidents sont réélus à l'unanimité.

9.2 Vérificateurs des comptes

M. Philippe Pfister a terminé son mandat de vérificateur et M. Yvan Chappuis lui adresse ses remerciements pour son engagement.

Pour les comptes 2024, les vérificateurs sont :

- M. Sacha Brühlhart 1^{ère} vérificateur
- M. Fabrice Conus 2^{ème} vérificateur
- M. Fabrice Ruffieux Vérificateur suppléant

Les vérificateurs sont élus par acclamation.

10 OMPR – Observatoire des Marchés Publics Romands

M. Yvan Chappuis explique le rôle de l'OMPr et présente le rapport d'activité à l'aide de plusieurs graphiques. Les analyses sont disponibles sur le site du marché public. Lien : www.ompr.ch/#inscription_NL

M. Yvan Chappuis rappelle que l'OMPr permet de rendre attentifs les ingénieurs et les architectes aux qualités et à l'amélioration des procédures d'appel d'offres de mandataires.

Le rapport de l'Observatoire des marchés publics romands est annexé au présent procès-verbal.

11 Divers

11.1 Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au secrétariat. Ce point est sans objet.

11.2 AG 2025 – Propositions des membres pour une visite

M. Yvan Chappuis demande à l'assemblée de proposer une idée de thème pour une visite pour l'AG 2025. M. Michel Graber, architecte cantonal, pense qu'il y a actuellement beaucoup de chantiers à visiter. Il propose également la BCU à Fribourg ou éventuellement Agroscope à Posieux.

Le comité prend bonne note de ces idées et la date de l'AG n'est pas encore définie à l'heure actuelle. Madame Laura Simonet précise qu'elle doit se dérouler au cours du premier semestre.

Autres divers

Dans le cadre du projet « Promotion interprofession », M. Pascal Engler précise que l'AFMC a été approchée par l'UPCF. L'objectif est de créer une collaboration dans le cadre de la formation entre associations professionnelles et hautes écoles ; une association est sur le point d'être constituée. Le concept est le suivant :

- Réalisation de projets de construction amenés par des communes, associations professionnelles, hautes écoles ou fondations d'utilité publique par des apprenti-e-s sous le contrôle de leurs formateurs-trices.
- Projet pilote : remplacement de la passerelle sur la Via Jacobi entre Posat et Autigny.

Pour ce projet, la Fédération Fribourgeoise des entrepreneurs a la charge de la pose des fondations en béton. Metaltec Fribourg s'occupe de la réalisation de la passerelle en métal et de la pose.

M. Pascal Engler informe l'assemblée que le cahier des charges est prêt. Un appel d'offre est lancé à la suite de cette assemblée.

Les bureaux membres étant représentés au comité de l'AFMC ne déposent dans un premier temps, pas d'offre. S'il n'y pas d'intérêt de la part des bureaux membres, ces derniers produiront une offre d'honoraires. Le début des prestations par le bureau choisi est prévu pour la fin du printemps.

M. Yvan Chappuis remercie M. Pascal Engler pour la présentation et demande à l'assemblée s'il y a des questions.

À la question de M. Christophe Demierre, M. Pascal Engler précise qu'il est question d'un chemin pédestre et que les maçons sont dans les « starting blocks ». La réalisation se fera en printemps/début été.

Démission de M. Christophe Pulver à la commission d'apprentissage

M. Christophe Pulver a quitté la commission d'apprentissage. M. Yvan Chappuis le remercie vivement et un lot de bouteilles lui est remis en guise de cadeau.

Mme Silvana Laner est la successeure de M. Pulver.

Plavenir

M. Gregory Sutter présente Plavenir et invite chaque membre à consulter le site internet de Plavenir. Il précise que Plavenir est une association nationale qui définit les dessinateurs CFC. Plavenir propose des supports afin d'accompagner les formateurs. M. Gregory Sutter rappelle l'importance de la mise en place de la nouvelle ordonnance.

Concernant les ordinateurs portables, M. Gregory Sutter constate que tout le monde a bien joué le jeu. Au niveau des professeurs à l'EPAI, il est encore un peu tôt pour donner un retour.

M. Pascal Engler remercie M. Gregory Sutter ; ce dernier a effectué de nombreux déplacements. M. Pascal Engler profite également de remercier M. Olivier Fischer, responsable des CIE.

Fristages

Mme Laura Simonet présente la plateforme Fristages utilisée par tous les conseillers en orientation. Elle précise que les stages doivent être réinsérés sur cette plateforme chaque année.

Parole aux invités

M. David Valterio évoque l'importance du site de Courtaman. Le rapprochement des métiers sur un site est un effet gagnant pour tout le monde. M. David Valterio promeut la formation de directeur de travaux. Cette formation se trouve sur le site internet de la FFE.

M. Eric Pichonnaz s'inquiète du peu d'intérêt pour la branche CVSE. Il se dit préoccupé et propose que le domaine soit mieux soutenu. Il souhaite une valorisation des métiers techniques et que l'association entreprenne une promotion pour ce domaine.

M. Nicolas Messerli adresse ses félicitations pour les CIE de la branche génie civil. Il s'inquiète des dates des CIE en fin d'année.

M. Nicolas Messerli trouve que la situation est compliquée au niveau des stages et il propose avec les fonds disponibles en caisse l'élaboration d'un film interactif pour valoriser le métier et surtout les opportunités qu'offre cette formation. Ce film serait ensuite utilisable pour la manifestation Start.

M. Yvan Chappuis trouve que les cours à Courtaman sont très bien situés géographiquement ; les élèves mangent sur place sainement et dans un endroit commun.

M. Olivier Fischer explique que le support de cours est au niveau national et la période pour la dispense des cours est imposée sur l'année.

M. Gregory Sutter est dubitatif concernant cette harmonisation nationale ; cela va être déjà très compliqué au niveau des salles.

M. Michel Graber, architecte cantonal est très content d'entendre les préoccupations des bureaux. Il invite chaque membre à parler de son métier et surtout d'informer la plus-value apportée par les mandataires, qui n'est pas toujours perfectible. L'évolution des honoraires est calquée au montant B du coût de l'ouvrage, ce qui est discutable en cas de renchérissement. Les procédures sont toujours plus longues et la crédibilité des projets est importante étant donné la gestion des coûts. Il termine avec cette phrase : « Vous êtes des fabricants de prototypes ».

M. Alain Chapuis, secrétaire patronal auprès de l'UPCF, excuse la direction de l'UPCF retenue ce jour à une séance de la Chambre Patronale. Il félicite l'AFMC pour la tenue de son assemblée générale et présente les valeurs chères à l'UPCF telles que la formation des apprentis, la plateforme Fristages et les manifestations Start et Swisskills.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

M. Yvan Chappuis remercie les membres présents et M. Michel Graber, architecte cantonal, de leur participation et lève la séance à 20h00.

**ASSOCIATION FRIBOURGEOISE
DES MANDATAIRES DE LA CONSTRUCTION (AFMC)**

Laura Simonet
Secrétaire patronale



Fribourg, le 22 avril 2024 / eo

Annexes (disponibles sur demande auprès du secrétariat) :

- comptes 2023 et budget 2024
- graphiques OMPr

Observatoire des marchés publics romands

Ce rapport ponctue la sixième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr). Cette année, l'objectif a été de stabiliser le fonctionnement de l'association suite à l'évolution des aspects légaux et règlementaires liés aux marchés publics. Cet objectif a été atteint.

L'OMPr a diffusé 170 fiches techniques (+51 fiches / +50% par rapport à l'année précédente), **ce qui constitue un record depuis sa création**. Cette augmentation s'est principalement matérialisée sur le canton de Vaud (+36 fiches / +50% par rapport à l'année précédente). En revanche, le nombre de procédures dans les autres Cantons reste stable avec les années précédentes en raison des limites budgétaires imposées par certains membres. Ceci est notamment le cas dans les Cantons du Valais, du Jura et de Neuchâtel.

De manière générale, les appels d'offres ont représenté 79% des procédures analysées, ce qui est stable par rapport aux années précédentes. Parallèlement, **la qualité des procédures a nettement progressé** (+20%), puisque 78% des fiches sont sorties avec un smiley vert contre 58% en 2022. La cause de cette augmentation est probablement multifactorielle et en l'état délicate à identifier. Néanmoins, nous constatons que le dialogue mené par l'observatoire avec les maîtres d'ouvrage conduit régulièrement à une amélioration des procédures. En effet, sur 53 interventions, 24 (45%) ont mené à des améliorations.

Formation marchés publics. L'OMPr a co-organisé avec la SIA Vaud et le partenariat de l'UPIAV une session de 4 modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction en automne 2023. Une formation axée sur les besoins des communes est en cours d'élaboration. Elle sera lancée en 2025.

Certification OMPr. Afin de développer sa mission de conseil, l'OMPr dispose d'un système de certification payant pour les appels d'offres. L'objectif est d'inciter les maîtres d'ouvrage à faire analyser leurs procédures avant publication sur SIMAP afin de garantir une concurrence saine et loyale. Une seule demande de certification a été faite en 2023.

Harmonisation des OMP suisses. Le territoire suisse comprend 8 observatoires, parmi lesquels un genevois, un romand, un tessinois et 5 suisse-almémanniques. À la demande de la SIA, ces associations ont entamé des échanges afin d'accorder leur pratique, tout en tenant compte des différences régionales. Deux workshops ont eu lieu en 2023 et se poursuivront en 2024. L'objectif est de parvenir à définir une base commune pour une bonne pratique en matière de marchés publics.

Sacha Karati

Architecte EPFL SIA, président OMPr

(Diverses analyses sur le modèle de l'année dernière, voir le document pour l'AG_2023)

Rapport d'activité 2023 2024

Petite minute de silence pour notre membre Jacques Ayer architecte, qui nous a quitté bien trop vite en septembre 2023.

Une fois n'est pas coutume, nous avons « avancé » notre Assemblée générale en début de cette année, afin de profiter du salon Energissima auquel vous avez été convié.

Je ne voudrais pas donner un ton pessimiste à notre rencontre annuelle mais je trouve que les temps sont difficiles.

Guerre en Ukraine, dont on commence à se détacher, se lasser par ce conflit qui dure et qui s'enlise.

Guerre en Palestine, qui nous semble bien éloignée mais qui affecte tellement la population civile, des enfants, cela ne semble pas possible. Et maintenant l'Iran qui ajoute une touche de piment dans cette catastrophe ... C'est vraiment triste et inquiétant.

Réchauffement climatique. Je suis allé voir une exposition au musée historique de Lausanne sur la fonte des glaciers. Hausse de la température partout sur notre planète, des problèmes de sécheresse. Les problèmes aussi de montée des eaux qui vont redéfinir la carte géographique du monde. Des territoires entiers vont disparaître sous l'eau. Imaginez-vous + 40 ou 60cm du niveau actuel de la mer ...

De manière plus terre à terre et plus proche de nous, hausse des taux d'intérêts.... augmentation des prix des matières premières, approvisionnement des matériaux...

On a assisté à ces nouvelles données qui affectent le monde de la construction. Tous ces éléments qui nous impactent directement et que nous avons du affronter en 2022, 2023.

Heureusement le cours presque normal des événements s'est rétabli. Le cahier de commande recommence à se garnir et le bateau se remet gentiment à naviguer, on se réjouit.

Pour clore cette liste un peu triste, je remercie Jacques Spicher qui a organisé en préambule une conférence de Claude Nicollier Astronaute, un bol d'air qui nous a fait du bien et redonne une note positive à cette soirée

Mais revenons à notre Association, l'AFMC.

Depuis notre dernière assemblée générale du 15 juin 2023, les séances de comité se sont déroulées de manière régulière afin de traiter et d'engager de multiples actions, présentées brièvement ci-après .

Formation

L'AFMC suit attentivement l'évolution qu'entend donner la confédération à la formation des apprentis. Plateforme mise en place par PLAVENIR. Gregory Sutter nous en parle tout à l'heure.

Au vu des la difficulté rencontrée de trouver des futurs apprentis dans certains domaines de l'ingénierie, nous avons des contacts avec le SOPFA, service de l'orientation professionnel et de la formation des adultes, Monsieur Di Falco.

On a pris conscience que les orienteurs professionnels sortent de la voie gymnasiale. Difficile alors pour eux de promouvoir la filiale apprentissage ! Mais on ne désespère pas ! Des manifestations telles que swiss-skills sont la preuve d'un certain dynamisme.

Le service de la formation professionnelle a répondu favorablement aux demandes des commissions d'apprentissages dessinateur bâtiment et dessinateur en génie civil afin que tous les apprentis soient obligatoirement équipés d'un ordinateur portable pour le suivi des cours professionnels, pas de retours négatifs à ce jour de cette action. Les bureaux ont joué le jeu.

START

Conjointement avec la SIA, l'AFMC a participé à nouveau en février 2023 à la dernière édition. Nous en avons déjà parlé lors de la dernière AG. Pour 2025, il aura lieu toujours à Forum Fribourg, sur 2 niveaux et de surface fortement réduite de 40%, donc moins d'exposants, ce qui est dommageable.

L'idée de faire ce salon à Espace Gruyère a été violemment débattu. Vivent les confrontations intercantionales !

Site internet et news-letter

Outil de communication précieux, ce site internet. ET aussi via la newsletter les membres sont régulièrement informés des événements ou conférences importants pour nos professions respectives. L'ECAB nous propose également des formations via notre newslewtter.

Vous trouvez sur notre site toutes les informations liées à nos professions, ainsi que diverses prescriptions, liens, documents à télécharger et autres.

Remise de prix à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg

Comme chaque année trois prix ont été décernés à des élèves méritants dans le cadre de leur travail de fin d'étude. Architecture, génie civil et Ecole Technique de la Construction sont remerciés. Merci à Dario et Isabelle pour leur patience lors de la remise officielle des prix.

Conférences

Un cycle de conférence a été remis sur pied. Dernière en date une conférence menée par l'ECAB sur les dangers naturels, présentée sur leur site de Posieux.

Marchés publics

L'AFMC et la SIA sont appelés régulièrement à se déterminer sur les appels d'offres de procédure de marchés publics publiés sur SIMAP. Merci aux rapporteurs OMPr Fribourg, Paolo Bucci ingénieur civil, Dominique Martignoni et votre serviteur, pour leur disponibilité et leur engagement qui n'est pas toujours évident à gérer en qualité de dirigeant d'un bureau privé. Ce point de l'OMPr sera repris dans l'ordre du jour au niveau des résultats et statistiques.

Relations divers

Le comité se réjouit des demandes de plus en plus fréquentes qui lui sont faites. Cela démontre un intérêt et une reconnaissance toujours plus marqués envers notre association.

A relever les demandes inhabituelles suivantes :

* Avis demandé sur la situation des permis de construire * Avis demandé sur l'utilisation du BIM

* Avis demandé lors de la mise en consultation de la loi pour la prévention des accidents

Collaboration avec l'UPCF

Non seulement mandatés pour tout la partie comptable et administrative, l'UPCF met à disposition de nos membres un service de conseils et formation.

On les remercie chaleureusement pour l'excellente collaboration Mme Simonet, et maintenant Mme Oberson ici présentes.

Et merci également aux membres du Comité. Merci à chacun pour le temps et les compétences mises à disposition pour le bien de nos bureaux. Et surtout pour la parfaite complicité et l'excellente ambiance de travail que nous partageons.

Merci de votre attention.

Au nom des 3 co-présidents, Fribourg le 18.04.24
Yvan Chappuis Architecte SIA-HES

Rapport de l'Association Fribourgeoise des Cours Interentreprises des Dessinateurs (orientation bâtiment et génie civil) pour l'année 2022-2023 à l'assemblée de l'AFMC du 18 avril 2024

Mesdames, Messieurs,

En préambule, je rappelle que l'AFCID traite la gestion des cours interentreprises pour les dessinateurs en bâtiment et génie civil.

Durant l'année scolaire 2022-2023, tous les cours interentreprises ont été donnés selon les exigences des programmes de formations établi par la confédération.

Pour les dessinateurs en bâtiment, les cours 1, 2, 3a et 3b ont été donnés aux apprentis, soit 17 jours pour l'ensemble de la formation. Les cours ont été donnés sur les sites du centre professionnels à Fribourg et divers autres sites.

Pour les dessinateurs en génie-civil, les cours 1, 2 et 3 ont été donnés sur le site "Pole 7" de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs à Courtepin. Au total, 20 jours effectifs de cours ont été donnés à 37 apprentis.

Comme vous le savez Toutes et Tous, le projet "PLAVENIR" traitant la mise en place des nouveaux plans de formation pour les cours professionnels et les cours interentreprises de nos professions entre en vigueur dès cet automne, soit lors de la rentrée scolaire 2024. Aujourd'hui, les professeurs du centre professionnel et les moniteurs des cours interentreprises de nos professions travaillent d'arrache-pied à la mise en place des supports de cours correspondant aux nouvelles exigences définies par PLAVENIR. La mise en place de cette nouvelle formation s'échelonne d'année en année, sur quatre ans, avec la dernière échéance lors la rentrée scolaire de 2027 pour les élèves de 4^{ème} année, pour l'année scolaire 2027-2028.

Concernant la facturation des CIE à la charge des bureaux formateurs, comme annoncé lors de la dernière assemblée de l'AFMC en 2023, nous vous confirmons qu'une grille de répartition des coûts des cours interentreprises a été définie en collaboration avec l'UPCF, et ceci en relation avec les diverses subventions touchées. Nous précisons également que dans cette grille, les bureaux formateurs membres de l'AFMC bénéficient de tarifs préférentiels sur les CIE.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous informer que pour les dessinateurs en bâtiment, un nouveau responsable des cours interentreprise a été nommé par l'assemblée de l'AFCID. Il s'agit de Monsieur Jean-Charles Kowalski. Monsieur Kowalski va reprendre progressivement le poste tenu jusqu'à ce jour par Monsieur Olivier Fischer, et ceci sur le même rythme que les nouvelles entrées en fonctions des nouveaux plans de formations, soit jusqu'à l'année scolaire 2027-2028.

En conclusion, je tiens à remercier toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement des cours interentreprises de nos professions : Messieurs Olivier Fischer et Jean-Charles Kowalski pour les dessinateurs en bâtiment, Monsieur Grégory Sutter pour les dessinateurs en génie civil, tous les moniteurs, le comité de l'AFCID, ainsi que tout le personnel administratif, Madame Bonvin, Madame Simonet, Madame Oberson et le personnel de l'UPCF pour leur travail et leur engagement.

Je vous remercie pour votre attention.

Bulle, le 1^{er} avril 2024

Pascal Engler